

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 32 (1940)
Heft: 5

Artikel: La consommation ménagère en 1936/1937 et l'indice du coût de la vie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384225>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'autre part, pour des raisons pratiques, il est souhaitable que les éléments constitutifs de l'indice soient soumis de temps à autre à une revision, seul moyen de maintenir, de renouveler et de renforcer la confiance dans l'indice. Par contre, les experts sont unanimes à souligner qu'une telle revision doit être soigneusement préparée et qu'elle ne saurait en aucun cas être improvisée. Chez nous, certaines conditions essentielles doivent être tout d'abord remplies, dont l'une est le résultat de l'enquête sur des comptes de ménage effectuée en 1937/38 par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, avec la collaboration des offices statistiques cantonaux et communaux dans de nombreuses familles suisses de salariés (ouvriers, employés et fonctionnaires); cette enquête s'est étendue à l'ensemble du territoire de la Confédération.

*

Depuis que M. le Dr Gordon a présenté l'exposé que nous venons de résumer, les bases de calcul de l'indice ont fait l'objet d'une nouvelle vérification. A l'unanimité, la commission de l'indice a estimé qu'il y avait avantage à conserver jusqu'à nouvel avis la base actuelle de calcul, d'autant plus que les circonstances présentes ne se prêtent guère à une revision. Voilà qui confirme les conclusions de l'exposé de M. le Dr Gordon que nous citerons pour terminer: « Nous pouvons avoir la certitude que l'indice du coût de la vie, bien qu'il ne soit ni un instrument de précision, ni un instrument universel n'en est pas moins parfaitement utilisable. C'est une boussole fidèle et sûre sur une mer semée d'écueils sociaux et économiques. Tant que nous n'aurons pas de meilleure boussole, gardons-nous bien de jeter celle-là par dessus bord. L'indice est un instrument de paix économique et sociale; en un mot: il est supérieur à la renommée qui lui est faite ici et là. »

La consommation ménagère en 1936/37 et l'indice du coût de la vie.

Le besoin s'étant fait sentir de vérifier les bases de calcul de l'indice du coût de la vie résultant de l'entente de 1926, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, avec la collaboration des offices communaux de statistique, a effectué une nouvelle enquête sur les comptes de ménage; les principaux résultats ont été publiés dans la « Vie économique ». C'est la troisième enquête de ce genre. Comme on le sait, la première, qui remonte à 1912, est due à l'initiative du Secrétariat ouvrier suisse. Puis sont venues, dans les années 1919/22, les premières enquêtes officielles dont les résultats furent utilisés de façon fort satisfaisante pour le calcul de l'indice suisse du coût de la vie.

Les conditions d'existence s'étant modifiées sous bien des aspects depuis lors, une nouvelle enquête portant sur des comptes

de ménage a été jugée nécessaire. Celle de 1936/37 a porté sur non moins de 1454 ménages; étant donné le chiffre de notre population, cette enquête peut être considérée comme l'une des plus importantes effectuées dans ce domaine. En tenant compte de la dévaluation du franc suisse, et aux fins d'obtenir un contrôle plus efficace, l'enquête a été prolongée d'un an, bien que sur une base plus réduite. Pour le moment, l'Office fédéral s'est borné à publier les résultats de 1937/38. Comme d'autres enquêtes de ce genre, elle ne s'étend qu'aux salariés (familles d'ouvriers, d'employés et de fonctionnaires de diverses grandeurs et de revenus variables). La classification de ces familles par région donne le tableau suivant:

	Nombre des familles		
	Ouvriers	Employés	Total
Zurich-Ville	149	197	346
Bâle-Ville	61	57	118
Berne-Ville	77	92	169
Suisse orientale	181	135	316
Suisse centrale et septentr.	189	118	307
Suisse occidentale	52	61	113
Tessin	32	53	85
Suisse entière	741	713	1454

Les familles ouvrières dominent dans la Suisse centrale et septentrionale (61,6 %), dans la Suisse orientale (57,3 %), au Tessin (62 %); les familles d'employés l'emportent dans la ville de Zurich avec 57 %. Le 65,3 % des familles prises en considération vivent dans les villes de plus de 10,000 habitants. Les familles d'employés dominent dans les grandes villes (de plus de 100,000 habitants) et les familles d'ouvriers dans toutes les autres localités.

Le chiffre moyen des membres de chaque famille est de 3,8. Dans la plupart des régions, le nombre des membres des familles d'employés est inférieur à celui des familles d'ouvriers. Le chiffre des membres de ces dernières va toutefois en diminuant à mesure qu'on s'élève dans l'ordre de grandeur des localités.

Le tableau ci-dessous donne les indications nécessaires sur le montant et la structure du revenu familial:

	Ouvriers		Employés		En tout	
	Fr.	o/o	Fr.	o/o	Fr.	o/o
Revenu du travail du chef de famille	3890	86,1	5906	92,0	4879	89,5
Autres revenus	627	13,9	511	8,0	570	10,5
Revenu total de la famille	4517	100	6417	100	5449	100

En moyenne, le revenu total atteint 5449 francs, dont 4879 francs, ou près des $\frac{9}{10}$, concernent le revenu du travail du chef de famille. La part concernant les autres revenus est plus élevée dans les familles des ouvriers que des employés ensuite de l'obligation où se trouve souvent la mère de famille de travailler au dehors. Dans les familles d'ouvriers de la Suisse centrale, septentrionale et orientale, ainsi que dans le canton du Tessin, le revenu

du travail du chef de famille et le revenu familial sont tous deux inférieurs à la moyenne nationale. Cette moyenne est dépassée dans les grandes villes et en Suisse romande.

Les dépenses ont été réparties entre les 12 groupes suivants:

	Montant en francs par famille			En % du total		
	Ouvriers	Em- ployés	En tout	Ouvriers	Em- ployés	En tout
Denrées aliment., boisson, tabac	1672	1798	1734	36,6	27,5	31,3
Habillement	408	618	511	8,9	9,5	9,2
Logement	813	1198	1002	17,8	18,3	18,1
Aménagement du logement	148	267	206	3,2	4,1	3,7
Chauffage et éclairage	244	337	290	5,3	5,2	5,2
Nettoyage de l'habillement et du logement	67	115	90	1,5	1,8	1,6
Soins hygiéniques	152	303	226	3,3	4,6	4,1
Instruction et distraction	263	533	396	5,8	8,1	7,2
Frais de voyage et de transport	94	179	135	2,0	2,7	2,5
Assurances	421	561	490	9,2	8,6	8,9
Impôts et contributions	135	336	233	3,0	5,1	4,2
Dépenses nécessitées par la vie de société et diverses	153	294	222	3,4	4,5	4,0
Total	4570	6539	5535	100	100	100

L'alimentation, l'habillement et le logement atteignent en moyenne le 59 % des dépenses totales. Les frais d'assurance sont relativement élevés (9 %). Viennent ensuite les dépenses pour l'instruction et la distraction (7 %) et les impôts et contributions (4 %).

La différence entre les familles d'employés et d'ouvriers est particulièrement nette en ce qui concerne les dépenses d'alimentation, qui exigent une plus grande partie du revenu des ouvriers que des employés. Exprimées en pour-cent, les dépenses des familles ouvrières pour les assurances sont plus élevées. Par contre, celles relatives à l'habillement, au loyer, aux soins d'hygiène, à l'instruction et aux loisirs, aux transports et aux impôts sont relativement moins élevées chez les ouvriers.

Les dépenses de logement varient fortement d'une région à l'autre; alors qu'elles n'exigent en moyenne que le 12 % des dépenses totales au Tessin, elles passent à 21 % à Zurich-Ville. En ce qui concerne l'alimentation, il appert que les ouvriers dépensent relativement plus que les employés pour les graisses animales, le pain, le lait et les pommes de terre, tandis qu'ils dépensent relativement moins pour la pâtisserie, le beurre, les fruits et les fruits du midi.

*

L'objection principale opposée à l'indice du coût de la vie est qu'il est établi sur un genre de vie défini il y a de nombreuses années, tandis que la structure de la consommation a subi de profondes modifications depuis cette époque. Afin de décèler les changements intervenus dans les habitudes de consommation,

l'Office fédéral a entrepris, en 1936/37, une nouvelle enquête portant sur des comptes de ménage. Sur la base des résultats de cette enquête, l'Office a tenté de calculer un nouvel indice du coût de la vie. Comme pour l'indice actuel, 1914 a été choisi comme base de comparaison. Toutefois, pour certaines raisons, on a également admis 1930 dans certains cas.

Le tableau ci-dessous montre les déplacements de la consommation :

Denrées alimentaires	Unité	Quantités consommées par familles			
		Base résultant d'une entente	Ouvriers	Comptes de ménage 1936/37 Em- ployés	En tout
Lait	l	1100	866	736	802
Beurre	kg	22	20	28	24
Fromage	»	16	19	18	19
Oeufs	p.	400	456	527°	491
Saindoux	kg	14	4	2	3
Graisse de noix de coco	»	4	13	9	11
Huile d'arachide	l	5	11	12	11
Viande de bœuf	kg	60	70	64	66
Viande de veau	»	10	7	11	9
Viande de porc	»	20	15	14	14
Pain	»	400	400	383	393
Farine	»	35	33	30	32
Riz	»	10	13	12	12
Pâtes alimentaires	»	30	27	21	24
Sucre	»	70	91	82	86
Haricots	»	10	14	11	12
Pommes de terre	»	125	108	89	99
Chocolat	»	7	8	10	9
Café	»	10	9	8	9

On constate des différences intéressantes entre les quantités établies sur la base de l'indice d'entente et celles résultant de la nouvelle enquête sur les comptes de ménage. Parmi les produits alimentaires d'origine animale, la consommation du lait a subi un recul considérable, passant de 1100 à 802 litres. Ce résultat est dû à la diminution de la grandeur moyenne des familles et à la modification des habitudes d'alimentation. La consommation des œufs marque une forte augmentation; il en est de même de celle du fromage et du beurre. En ce qui concerne la viande, nous constatons un déplacement de la viande de porc vers la viande de bœuf. Les graisses et huiles d'origine végétale jouissent d'une plus grande popularité. La consommation des pâtes alimentaires et des pommes de terre a reculé; celle du sucre, par contre, s'est fortement accrue. Pour certaines denrées importantes, telles que le pain, la farine, le riz, les haricots, le café, on ne relève que des différences minimes.

Une comparaison entre la consommation des familles d'ouvriers et d'employés est des plus intéressantes. Les premiers consomment plus de pain, de lait, de viande, de pâtes alimentaires,

de sucre et de pommes de terre que les seconds maïs, par contre, moins de beurre et d'œufs.

Dans le tableau ci-dessous, l'indice relatif à l'alimentation a été calculé sur la base des quantités tirées des comptes de ménage de 1936/37, juin 1914 étant pris comme égal à 100, puis mis en regard de l'indice correspondant calculé jusqu'ici :

	Base résultant d'une entente	Indice relatif à l'alimentation		
		Quantités consommées d'après les comptes de ménage 1936/37		
		Ouvriers	Employés	En tout
		Juin 1914 = 100		
1930 moyenne annuelle	151,8	151,3	151,9	151,5
1935 » »	114,8	113,0	113,5	113,2
1936 septembre	120,8	120,1	120,3	120,1
1938 moyenne annuelle	129,6	128,8	129,1	128,9
1939 août	131,2	130,9	130,9	130,8
1939 octobre	136,0	135,2	135,2	135,3

En dépit des modifications intervenues dans la structure de la consommation, les écarts résultant de la calculation de l'indice sur la base des comptes de ménage de 1936/37 sont extrêmement faibles; ces différences se neutralisent en quelque sorte. Pour octobre 1939, l'indice actuel s'inscrit à 136,0 et le nouveau à 135,3 (de 0,51 % inférieur). La plus forte différence apparaît pour la moyenne de 1934, où l'indice établi sur la base des résultats de 1936/37 est de 1,7 points ou de 1,5 % inférieur à l'indice actuel. Depuis 1936, la différence entre la nouvelle calculation et l'indice actuel est inférieure à 1 point. Cette concordance presque complète entre les deux indices concerne aussi bien les familles d'ouvriers que d'employés.

C'est dans le groupe du chauffage et de l'éclairage (savon) que l'écart entre ces deux modes de calcul est le plus grand :

	Unité	Quantités consommées par famille			
		Base résultant d'une entente	Comptes de ménage 1936/37		
			Ouvriers	Employés	En tout
Bois	Ster	1.25	2.10	1.33	1.73
Charbon	kg	450	622	983	799
Gaz	m ³	400	256	286	271
Electricité	kwh	100	417	816	613
Savon	kg	18	19	20	20

La forte augmentation de la consommation de courant électrique de 100 à 613 kwh et le recul non moins considérable de celle du gaz sont particulièrement frappants. On enregistre également un accroissement considérable de la consommation du charbon. Ces modifications sont dues en grande partie à l'amélioration des conditions de logement et aux progrès de la technique. Les quantités de courant électrique consommées par les familles d'employés sont près de deux fois plus élevées que pour les familles d'ouvriers; ce fait est probablement dû à l'emploi de plus en plus étendu des boilers.

La calculation de l'indice du chauffage et de l'éclairage sur la base des quantités de 1936/37, en remontant jusqu'à juin 1914, risquant de ne donner que des résultats douteux, étant donné les profonds changements subis par la consommation, la comparaison a été également effectuée sur la base de 1930 = 100, qui répond mieux au but assigné à la comparaison:

	Indice relatif au chauffage et à l'éclairage (savon)			
	Base résultant d'une entente	Quantités consommées d'après les comptes de 1936/37		
		Ouvriers	Employés	En tout
		Juin 1914 = 100		
1930 moyenne annuelle	132,4	113,7	105,2	108,6
1935 » »	113,7	97,4	91,3	93,7
1936 septembre	111,5	94,9	88,8	91,2
1938 moyenne annuelle	116,0	98,0	90,8	93,7
1939 août	114,6	96,7	89,2	92,2
1939 octobre	115,5	97,5	89,7	92,8
		Moyenne annuelle 1930 = 100		
1914 juin	75,5	87,9	95,1	92,1
1935 moyenne annuelle	85,9	85,7	86,8	86,3
1936 septembre	84,2	83,5	84,4	84,0
1938 moyenne annuelle	87,6	86,2	86,3	86,3
1939 août	86,6	85,1	84,8	84,9
1939 octobre	87,3	85,7	85,3	85,5

Si l'on prend juin 1914 comme point de départ, le nouvel indice se situe sensiblement plus bas que l'ancien. Toutefois, si l'on part de 1930, les écarts entre les deux séries de chiffres se réduisent à peu de chose. La cause de la forte différence obtenue en partant de juin 1914 provient de ce que le prix du courant électrique, qui prend une importance bien plus grande d'après les comptes de ménage 1936/37, a diminué de prix, tandis que les autres articles du groupe du chauffage et de l'éclairage ont notablement augmenté de prix dans le même laps de temps.

Dans le groupe de l'habillement nous enregistrons les modifications suivantes:

	Coefficient de pondération des objets d'habillement			
	Base résultant d'une entente	Comptes de ménage 1936/37		
		Ouvriers	Employés	En tout
Vêtements	60	50,1	56,3	53,6
Vêtements d'hommes	20	16,9	20,2	18,8
Etoffes de vêtem. pour femmes	20	19,8	24,6	22,6
Habits d'enfants	20	13,4	11,5	12,2
Lingerie	13	22,3	22,0	22,2
Pour hommes	6,5	11,2	10,5	10,9
Pour femmes	6,5	11,1	11,5	11,3
Chaussures	17	20,4	16,0	17,8
Pour hommes	5,7	6,0	4,4	5,0
Pour femmes	5,7	5,7	5,4	5,6
Pour enfants	5,6	8,7	6,2	7,2
Réparation de chaussures	10	7,2	5,7	6,4
Total	100	100	100	100

Les nouveaux coefficients du vêtement s'inscrivent légèrement au-dessous des anciens. La différence provient presque exclusivement de la diminution des dépenses pour les vêtements d'enfants. L'écart entre les vêtements d'hommes et de femmes est minime. En ce qui concerne la lingerie, les nouveaux coefficients dépassent les anciens. On ne constate aucune différence notable pour les chaussures. Les réparations de chaussures ont diminué d'importance.

Le tableau ci-dessous montre bien que l'estimation différente des divers groupes (vêtements, lingerie, réparations de chaussures) n'exerce qu'une très faible influence sur l'indice :

	Indice relatif à l'habillement			
	Base résultant d'une entente	Coefficients tirés des comptes de 1936/37		
		Ouvriers	Employés	En tout
		Juin 1914 = 100		
1930 moyenne annuelle	160,2	158,6	158,5	158,5
1935 » »	113,7	111,2	111,5	111,4
1936 septembre	111,2	108,8	109,0	109,0
1938 moyenne annuelle	122,6	120,6	121,2	121,0
1939 août	120,0	117,8	118,4	118,2
1939 octobre	122,9	120,9	121,6	121,3
		Moyenne annuelle 1930 = 100		
1914 juin	62,4	63,1	63,1	63,1
1935 moyenne annuelle	71,0	70,1	70,3	70,3
1936 septembre	69,4	68,6	68,8	68,8
1938 moyenne annuelle	76,5	76,0	76,5	76,3
1939 août	74,9	74,3	74,7	74,6
1939 octobre	76,7	76,2	76,7	76,5

Pour toutes les années considérées, l'indice du vêtement établi sur la base de 1930 est d'environ 2 points plus bas que l'actuel.

L'indice du logement est calculé différemment de celui des autres groupes de dépenses, étant donné qu'il n'est pas possible de le baser pendant des années sur un logement dont on admettrait que l'installation est demeurée sans changement pendant le même laps de temps. Le calcul de l'indice tient compte des améliorations éventuelles, de même que du prix des nouveaux logements. L'indice du logement tenant compte au fur et à mesure des modifications, il n'est pas nécessaire de le soumettre à une vérification.

L'indice général

s'obtient en multipliant les quatre indices partiels (alimentation, combustible et éclairage [savon], vêtement et logement) par certains coefficients de pondération, puis en divisant le produit de ces multiplications par la somme des coefficients (100). Les coefficients de pondération employés se rapportent à la base initiale du calcul, soit juin 1914. Il faut donc, si l'on veut pouvoir comparer avec ces coefficients ceux qui résultent des comptes de 1936/37, recalculer ceux-ci en remontant à juin 1914. Les fluctuations de prix intervenues ne s'étant pas manifestées également dans les quatre groupes, il en résulte un déplacement de l'importance

tance de chacun d'eux dans le cadre de l'indice général; la part des dépenses de logement sont notamment plus élevées qu'en 1914, les loyers ayant augmenté plus fortement que les autres dépenses.

D'après les comptes de ménage 1936/37

	Base résultant d'une entente	pour juin 1914			pour 1936/37		
		Ouvriers	Em-ployés	En tout	Ouvriers	Em-ployés	En tout
Denrées alimentaires	57	55,1	47,0	50,7	53,3	45,5	49,0
Chauffage et éclairage (savon)	7	10,5	12,4	11,5	7,7	8,5	8,2
Habillement	15	14,7	17,6	16,3	13,1	15,7	14,5
Logement	21	19,7	23,0	21,5	25,9	30,3	28,3
Total	100	100	100	100	100	100	100

Le coefficient d'alimentation tiré des comptes de 1936/37 est inférieur à l'actuel; par contre, la part de l'éclairage et du chauffage a augmenté. L'écart est insignifiant en ce qui concerne le vêtement et le logement.

Rapportés au niveau des prix de 1936/37 les coefficients de pondération accusent des différences sensibles, les dépenses de loyer atteignant en moyenne 28 % (26 % pour les ouvriers et 30 % pour les employés). Par contre, la part des autres groupes est inférieure à celle de 1914.

Le tableau ci-dessous montre la différence résultant des deux bases de calcul:

Indice des 4 groupes de dépenses

	Base résultant d'une entente	Comptes de ménage 1936/37		
		Ouvriers	Employés	En tout
		Juin 1914 = 100		
1914 juin	100	100	100	100
1930 moyenne annuelle	158,4	154,8	154,6	154,6
1931 » »	150,2	146,5	146,9	146,6
1932 » »	138,5	134,8	135,8	135,4
1933 » »	131,4	127,5	129,0	128,2
1934 » »	129,5	125,4	127,0	126,2
1935 » »	128,2	124,4	125,8	125,2
1936 » »	130,4	126,9	127,5	127,2
1937 » »	136,7	133,2	133,1	133,1
1938 » »	137,0	133,3	133,3	133,3
1939 août	137,2	133,8	133,3	133,5
1939 octobre	140,5	136,7	136,0	136,3
		Moyenne annuelle 1930 = 100		
1914 juin	63,1	64,6	64,7	64,7
1930 moyenne annuelle	100	100	100	100
1931 » »	94,8	94,6	95,0	94,8
1932 » »	87,4	87,1	87,8	87,6
1933 » »	83,0	82,4	83,4	82,9
1934 » »	81,8	81,0	82,1	81,6
1935 » »	80,9	80,4	81,4	81,0
1936 » »	82,3	82,0	82,5	82,3
1937 » »	86,3	86,0	86,1	86,1
1938 » »	86,5	86,1	86,2	86,2
1939 août	86,6	86,4	86,2	86,4
1939 octobre	88,7	88,3	88,0	88,2

Rapportés à juin 1914 = 100, les résultats nouveaux s'inscrivent, pour toutes les années considérées, de 3 à 4 points au-dessous des anciens (ou de 3 % en octobre 1939). Cette différence est due presque exclusivement aux déplacements intervenus dans le groupe du chauffage et de l'éclairage. En outre, on constate une concordance presque absolue de l'indice général calculé d'après la pondération de 1936/37 pour les familles d'ouvriers, d'une part, et pour les familles d'employés, d'autre part, et cela aussi bien sur la base de juin 1914 que sur celle de l'année 1930.

En partant de 1914 = 100 le nouvel indice calculé sur la base des nouvelles quantités de consommation serait donc de 3 % inférieur à l'indice actuel. Cette différence ne joue qu'un faible rôle, étant donné le renchérissement enregistré depuis la guerre et dont on peut admettre qu'il ira en s'accroissant. La Commission fédérale des statistiques sociales, qui comporte un nombre égal de représentants des employeurs, des salariés et des milieux scientifiques a décidé, les écarts entre l'une et l'autre série de résultats étant très faibles, de renoncer à une révision de l'indice qui exigerait un travail démesuré comparativement aux résultats qui seraient ainsi obtenus. Les salariés peuvent se rallier à cette manière de voir.

L'indice constitue un instrument destiné à mesurer les fluctuations des prix; en dépit de ce qu'il peut avoir d'imparfait, il n'en est pas moins un auxiliaire précieux.

Economie politique.

La situation économique au cours du premier trimestre 1940.

Vue d'ensemble.

Un coup d'œil sur la situation économique à l'étranger suffit pour constater que les pays belligérants poursuivent leurs efforts pour accroître leur production et adapter leur appareil économique aux besoins de la guerre. Depuis le début des hostilités, les États ont cessé de publier les chiffres relatifs à leur activité économique. On ne risque guère de se tromper en disant que la France est déjà en mesure d'utiliser presque entièrement sa capacité de production, que la Grande-Bretagne est près d'y arriver tandis que l'Allemagne a déjà épuisé toutes les possibilités de production encore en jachère. Toute extension de la production nécessaire à la conduite de la guerre ne peut désormais se faire qu'au détriment d'autres domaines. En revanche, les belligérants n'ont pas encore recouru dans une large mesure à la capacité de production des pays neutres. Une publication économique suisse, d'inspiration privée, a expliqué ce fait par un degré d'usure du matériel encore insuffisant pour « rayonner » sur l'économie mondiale. On comprend ce que parler veut dire. (A l'heure où ces lignes paraissent, l'usure du matériel, pour ne pas parler du « matériel humain », selon l'horrible expression à laquelle on